

# Wallons et fédéraux s'accrochent sur le tax shift

■ Un comité de concertation partiellement sous tension entre fédéral et entités fédérées.

**M**ercredi matin, le gouvernement fédéral et les entités fédérées réunis en comité de concertation se sont penchés durant trois heures sur un ordre du jour particulièrement chargé puisqu'il ne comptait pas moins de vingt-cinq points. Une vingtaine de points n'ont manifestement pas posé de problème. Sur le plan électrique de délestage en cas de pénurie d'électricité (voir en page 33), les discussions se sont déroulées de manière constructive. Sur la question d'une meilleure répartition des réfugiés entre la Wallonie et la Flandre (la majorité des places d'accueil se trouvent en Wallonie), la discussion a également été positive.

C'est, par contre, sur la question du tax shift que les esprits se sont un peu échauffés, sans cependant retomber dans les invectives du mois de mars dernier. Récemment, le Conseil de la fiscalité et des finances de Wallonie estimait que l'impact du tax shift fédéral sur les finances de la Région wallonne représentait de manière pluriannuelle une perte de près de 300 millions d'euros. Si, du côté du fédéral, on promet la mise sur pied d'un groupe interministériel

informel via lequel le fédéral, selon l'avancement des textes (en cours de rédaction), informera les Régions de l'impact du tax shift sur leurs finances, côté wallon, on attend des actes.

## Des visions différentes

L'autre sujet de polémique entre les participants du comité de concertation de mercredi concerne les chiffres liés à la nouvelle loi de financement (conséquence de la sixième réforme de l'Etat). Des chiffres qui, en mars 2015, avaient engendré une solide dispute entre les niveaux de pouvoir. S'ils ont été revus positivement pour les Régions en juillet dernier, le ministre wallon du Budget Christophe Lacroix (PS) s'énerve de ne rien recevoir de la part du fédéral. Le gouvernement wallon veut pouvoir disposer des chiffres 2016 avant de confecturer son budget, qui doit être remis au fédéral le 23 septembre prochain. Au niveau fédéral, on ne comprend pas cette demande et on estime que rien n'empêche les Wallons de le réaliser. Deux dossiers qui constituent donc un solide contentieux entre le gouvernement wallon et le fédéral. Lesquels livrent une analyse différente jusque dans l'appréciation de la réunion d'hier. Pour le fédéral, les discussions se sont déroulées dans un climat serein...

**S. Ta.**